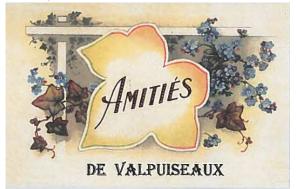
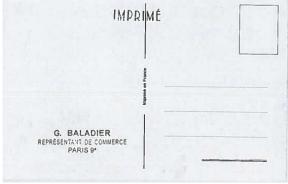
Info 225 Nouvelle carte postale Valpuiseaux

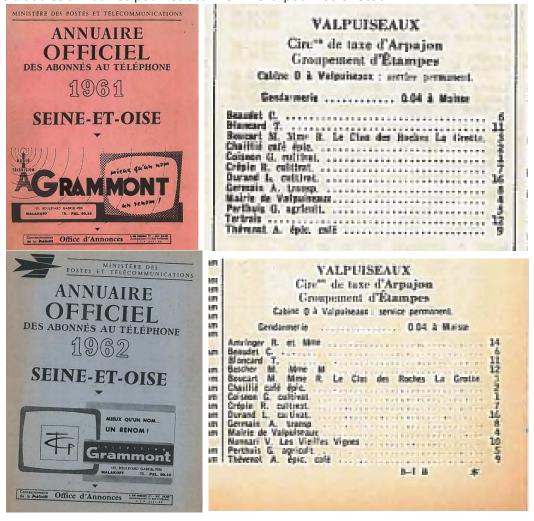
Nous avons découvert une nouvelle carte postale sur Valpuiseaux. Cette carte a dû être utilisée par G. Baladier, représentant de commerce. Avez-vous des renseignements sur G. Baladier ? Bernadette et Xavier





Info 226 Annuaires Seine-et-Oise 1961-1962

Voici en pièces jointes l'annuaire des années 1961 et 1962 concernant Valpuiseaux. Nous sommes à la recherche d'autres annuaires pour les scanner. Merci pour votre retour.



Info 227 Pierres tombales

En 1896, à la création du nouveau cimetière et au démantèlement de l'ancien cimetière, les habitants de Valpuiseaux ont eu la possibilité de récupérer les stèles de leurs ancêtres. Dans des cours de ferme et autres habitations ont été trouvées des anciennes pierres tombales. Marie-Louise Palfroy nous avait indiqué que ces pierres avaient servi parfois pour boucher des puits. Si vous avez vu une ancienne pierre tombale, merci de nous la signaler afin de faire une photo.

Bernadette et Xavier

Info 228 AVE AG 2017

Chers adhérents,

L'assemblée générale s'est déroulée le same di 1 er juillet. Nous étions une quarantaine. En pièces jointes : 3 photos, le rapport de gestion, le procès-verbal de l'assemblée générale, le bilan, le compte de résultat, le rapport financier du trésorier.





Sother Wif de America		Amband	-	Men amonda			
Coatiges (new base)	Complete	-	Sardia he	£	PRODUCTS (New Sewel)	Emerito 1	Dartius S-1
Animal DEPLOSATION (Animal de establishes A	1	8	1	1	COUNT CHANGES Find to exclusions from the exclusions from the exclusions from the exclusions from prodice the framework	5 答 質 a	新聞 製用
TOTAL (I) PICES CACEPTOWINGS (I)		1	ï	TOTAL III	ETFORMES (9)	ž.	1014
PER BAN LES MONTOES (1) NOTAL DES CHAMBES (1) 100		1	į	2 MIN. TQTAL GES PROGUES	Owns pro		
BLASE ON HISSE		1	9				
Transco mont			100	HOTHL DENISA	MDAL	180	3101
MODELLO MANAGEMENT SECURITY SEC		0	3	2000	00		3
As \$1.0 America		177		and the second			
ACTA	Per Ann	d produces in	2	2	******	Garotan	- Carrie
Trendaki: Trendakin trejanka Prih sariment Aria Maria					Colora paper Colora Col		
Translate India of on our paints gas substitute or on a sample such as mores a sample such as	ì		3		Fields Street of America (Seebasts Market of America America (Seebasts)	2 i i	!!!
Asses. Dens a super stack, the stack than a subject to present or	1 11, 1		1 82. 8	i., }	Property for forms a despite N John John American de montes equi ou American de montes equi ou Property de montes despite estacion American de montes despite estacion Printe de montes despite	11	11
A SOUTH PRINT	9			1		-	

Info 228 bis: AVE AG 2017

D'autres photos de l'assemblée générale de l'AVE 2017, le bulletin d'adhésion 2017, l'article du Républicain. Bernadette et Xavier





VALPUISEAUX Déjà 10 ans pour l'AVE

L'assemblée générale de l'association Valpuiseaux Histoire a eu lieu samedi

ne assemblée générale est

toujours un moment fort de la vie d'une association, mais celle qui a eu lieu te week-end dernier l'était d'autant plus. Il s'agissait en effet du 10° anniversaire de l'association AVE. «Notre association réunit aujourd'hui 146 adhérents. Notre doyenne a 106 ans et la benjamine 5 ans», rappelle Xavier Christ, vice-président de l'association. Au total, une quaran- lecture des traditionnels raptaine de ces adhérents étaient présents dans le jardin du Prieu-



Les adhérents écoutent le discours de Xavier Christ.

ports moral et financier, la soirée s'est poursuivie autour d'un apéré lors de cette assemblée. Après ro-dinatoire. Enfin, les adhérents

ont pu voir le dernier don fait à l'association : un tarare des-années 1930.

Info 229 Rapport de pré-inventaire campanaire de l'église Saint-Martin de Valpuiseaux

Chers adhérents,

Voici en pièce jointe le rapport de pré-inventaire campanaire réalisé par Vincent Bretez. Ce document est très intéressant et très précis. Si vous avez des informations sur l'ancienne cloche avant 1949 : photos, récits, articles, morceaux de l'ancienne cloche etc... Nous sommes preneurs. L'auteur de l'article nous a demandé de ne pas mettre en téléchargement libre le document. Merci de ne pas le diffus er en dehors de l'association. Bernadette et Xavier

RAPPORT DE PRÉ-INVENTAIRE CAMPANAIRE

Valpuiseaux (91629) (Essonne) Église Saint-Martin

Rapport de visite du 08 avril 2017, version du 21 avril 2017

Rédacteurs : Vincent BRETEZ

Destinataires : Société Française de Campanologie, Mairie de Valpuiseaux

Propriétaire : commune de Valpuiseaux

Arrondissement : Évry Canton : Étampes

Affectataire: Paroisse de Valpuiseaux

Protection: MH (1926)

Cloche(s): 1 datée(s) de: 1949 Protection de(s) cloche(s): non

Fondeur(s): inconnu

HISTORIQUE DE L'EGLISE

L'église Saint-Martin serait peut-être le seul vestige d'un prieuré. Elle a été érigée au milieu XII° siècle et le clocher fut complété au XIII° et XIV° siècle.¹

2. DESCRIPTION DU CLOCHER

Le clocher se trouve dans le prolongement de la façade Ouest de l'église, à côté de la porte d'entrée (photo ci-contre vue de l'Est). Il est construit en pierre et est de section carrée. Il se compose de trois niveaux d'élévation. Des contreforts à larmier épaulent les angles du clocher jusqu'au deuxième niveau d'élévation. Le premier niveau se termine à mihauteur des contreforts. De grandes fenêtres simples centrées sur les faces Est, Ouest et Sud se trouvent sur le deuxième niveau d'élévation. Le clocher se termine par la chambre des cloches, marquée par deux baies géminées, aux simples voussures, traversées par un abat-son central sur les faces Sud, Est et Ouest. La tour est coiffée par une toiture en bâtière. Les deux pignons sont percés par une baie simple avec un seul abat-son. Le sommet du pignon Est est orné d'une croix en pierre tandis que le sommet du pignon Ouest est orné d'une croix en fer.



3. ACCES AU CLOCHER

L'accès au clocher se fait depuis l'intérieur de l'église par une porte, percée dans une grande arcade qui a été rebouchée. Trois échelles en bois (photo ci-après) permettent d'accéder au niveau du plancher de la cloche, qui se situe à mi-hauteur des baies géminées.

¹ Inventaire fondamental 1975, 1990



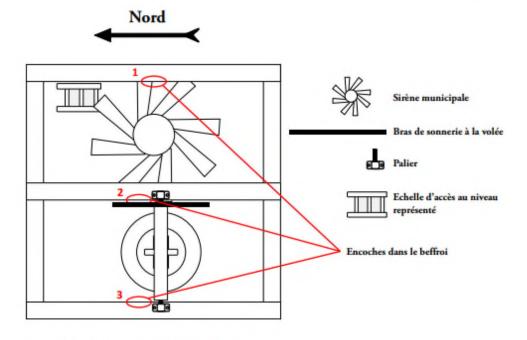




Echelles menant au clocher, de gauche à droite, de la première à la troisième échelle.

4. DESCRIPTION DU BEFFROI

La chambre des cloches ne contient pas de beffroi isolé de la maçonnerie, permettant d'amortir les forces exercées lors du balancement de la cloche sur la maçonnerie. La cloche repose sur des poutres en bois enchâssées dans la maçonnerie du clocher juste sous la base de la toiture. La charpente forme deux travées. La travée Est est occupée par la sirène municipale (voir schéma ci-dessous).



Vincent Bretez, Valpuiseaux, Eglise Saint-Martin
Visite du 08 avril 2017 Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur

Des encoches dans les poutres (en rouge sur le schéma) correspondant à l'emplacement d'anciens paliers laissent à penser que deux cloches au moins ont été présentes à une époque dans le clocher. Une des poutres soutenant le plancher de la chambre des cloches contient aussi une trace d'ancien palier (cercle rouge sur la photo ci-contre), ce qui permet de comprendre pourquoi la poutre centrale ne comporte qu'une trace de palier côté Ouest et aucune côté Est. La deuxième travée devait être moins large qu'actuellement.









De gauche à droite, les photos des anciens emplacements de paliers, marqués de 1 à 3 sur le schéma.

Vue du dessus de la chambre des cloches.



Vincent Bretez, Valpuiseaux, Eglise Saint-Martin
Visite du 08 avril 2017

Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur

5. ACCESSOIRES DE LA CLOCHE

La cloche date de 1949 et les accessoires semblent dater de cette période.

Joug: droit en bois permettant la sonnerie en lancé franc.

Paliers: anciens à coussinets.

Roue de sonnerie : sonnerie manuelle avec une demi-roue de sonnerie en bois.

<u>Ferrures/brides</u>: en fer, corrodé. Les ferrures sont de section circulaire et se terminent par des filetages.









Bélière: d'origine, de section rectangulaire.

<u>Baudrier/brayer</u>: formé par des nappes de cuire. Il est maintenu au battant par l'intermédiaire de deux boulons à écrous hexagonaux.

Battant : moderne, très corrodé, en acier matricé de section circulaire. (Photo ci-contre)

Tintement : Absence de tintement extérieur.





Vincent Bretez, Valpuiseaux, Eglise Saint-Martin
Visite du 08 avril 2017

Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur

6. DESCRIPTION DE LA CLOCHE

La cloche en bronze est dans son plan de balancement d'origine comme le montrent les traces d'usure du battant à l'intérieur de la cloche, ainsi que la disposition des anses et de la bélière d'origine.

a. Anses

La cloche est suspendue par ses six anses en couronne (photo ci-dessous). Les anses sont de section carrée avec des arêtes arrondies, sans décoration. Epaisseur des anses: 4,3 cm.

b. Dimensions

Diamètre extérieur : 84 cm Diamètre intérieur : 69,5 cm Hauteur au cerveau: 67,5 cm Hauteur à l'axe : 89 cm Tangente extérieur : 63 cm

Oblique: 66 cm

Épaisseur nominale : 61 mm Longueur de la pince : 7,8 cm

Note et indice de l'octave : Si3



Valeurs calculées :

Bord (rapport diamètre/épaisseur): 13,7 ce qui

correspond à un profil moyen

Poids estimé²: 357 kg

c. Décors/Iconographie

Le cerveau de la cloche est bombé et possède de haut en bas, un cavet puis deux filets.

En haut de la robe deux frises aux motifs floraux encadrent trois bandeaux contenant les inscriptions (présentation de l'épigraphie au chapitre suivant). Des filets simples séparent les lignes entre-elles. Les frises florales sont séparées des inscriptions par des doubles filets.

² Poids estimé P = D² x ép. x 8,3 (où P est le poids en kg, D le diamètre en mètre, ép. l'épaisseur nominale en mm)



Photo du haut de la robe.

En bas de la robe, se trouvent :

- au Nord de la cloche une représentation du Christ en croix entouré de la Vierge, Saint-Jean et Marie-Madeleine devant Jérusalem et l'inscription INRI (lesus Nazarenus Rex Iudaeorum, Jésus de Nazareth, roi des Juifs) en haut de la croix. Hauteur: 21,2 cm.
- à l'Ouest de la cloche une représentation de Sainte-Rita tenant un crucifix. Hauteur : 15,3 cm.
- au Sud de la cloche les armes de l'évêque de Versailles Mgr Roland-Gosselin portant l'inscription « IN CRVCE SPES MEA ». Hauteur : 18,8 cm, largeur : 15,2 cm.
- à l'Est de la cloche une représentation de la Vierge à l'enfant entourée d'anges. Hauteur : 16,8 cm, largeur : 10,2 cm.

Sur la faussure, deux filets soulignant les décors de la robe.



Vincent Bretez, Valpuiseaux, Eglise Saint-Martin
Visite du 08 avril 2017

Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur







(Détail du pied de la croix)

 a. Epigraphie
 Les inscriptions sont en lettres capitales. Deux typographies différentes ont été utilisées, l'une pour le nom de la cloche d'une hauteur de 19 mm, l'autre pour le reste de l'inscription, d'une hauteur de 18 mm.

Inscriptions :

1^{air} ligne, commençant par une croix :

BENITE EN 1949 SOUS L'EPISCOPAT DE SON EXCELLENCE M.GR ROLAND-GOSSELIN EVEQUE DE VERSAILLES

2^{itmu} ligne

J'AI ETE NOMMEE CHRISTIANE MARIE THERESE PAR MON PARRAIN CHRISTIAN COISNON, ET MA MARRAINE

3^{il mu} ligne, séparée de la 2^{il me} ligne par une manicule

THERESE GODMET. Mª AUCLERC ETANT MAIRE DE VALPUISEAUX

Vincent Bretez, Valpuiseaux, Eglise Saint-Martin
Visite du 08 avril 2017
Toute monduntus intentire succ l'autor

7

Info 230 forum des associations

Le forum des associations concernant Valpuiseaux se tiendra le 2 septembre 2017 de 14h à 18h dans la salle communale de Valpuiseaux. Nous serons en pleine vendange et ne pourrons pas être présents pour tenirle stand. Si vous êtes disponibles pour tenir le stand 1 heure ou deux, merci de nous renvoyer un mail avant le 27 juillet afin d'organiser l'après-midi. Nous communiquerons fin août les documents pour le forum à la personne qui réservera la tranche horaire à partir de 14 heures. Merci pour votre aide,

Bernadette et Xavier

Info 231 four à pain

Voici en pièces jointes des photos d'un superbe four à pain. Si vous avez connaissance d'endroits où subsistent d'autres fours à pains, merci de nous l'indiquer a fin de faire des photos qui viendront illustrer le prochain ouvrage sur Valpuiseaux au 19è siècle.

Bernadette et Xavier





Info 232 Planning forum des associations

L'AVEsera présente au forum des associations le samedi 2 septembre 2017 de 14h à 18h. Vous pourrezvenir consulter la documentation. Éventuellement régler vos cotisations 2017. Pour les adhérents absents le 1 er juillet 2017, ils pourront retirer gratuitement les infos 2016-2017 et les documents concernant l'assemblée générale. Merci aux cinq adhérents figurant dans le planning de la pièce jointe qui tiendront le stand. Si d'autres adhérents peuvent tenir le stand, ils seront les bienvenus. Bernadette et Xavier

HORAIRE	ADHERENT
13H30 INSTALLATION STAND	JACKY MATHIGOT
14H-15H	MONIQUE BAUDET
15H-16H	LUCIENNE FLORET
16H-17H	YVONNE COISNON
17H-18H	ROBERT MOINDROT
18H RANGEMENT STAND	JACKY MATHIGOT
ORGANISATION	
FEUILLE DE PRESENCE AG 01/07/2017	1 ETOILE COTISATION 2017 NON PAYEE
	2 ETOILES COTISATION 2017-2016 NON PAYES
CAISSE	
FACTURIER	
CARTON DOCUMENTATION	OUVRAGE EN CONSULTATION
CARTON BULLETIN ADHESION	
CARTON BON DE COMMANDE	
AG 01/07/2017	DISTRIBUTION GRATUITE
INFO 2016-2017	DISTRIBUTION GRATUITE
DRAPEAU	
DUVRAGE EN VENTE	
OUVRAGE VAL 20 SIECLE	3 EXEMPLAIRES
OUVRAGE BORDE	3 EXEMPLAIRES
EN CAS DE PROBLEME	TELEPHONE X, CHRIST 06,09,10,97,49

Info 233 cloche Valpuiseaux

Monsieur Bretez, auteur de l'article sur la cloche, aimerait, pour compléter son étude, savoir:-le nom du fondeur de la cloche, - qui a reçu la commande, -qui a payé la cloche, la commune ou le clergé? Merci pour votre retour.

Bernadette et Xavier

Info 234 Brocante "L'air du temps"

Chers adhérents,

Gilles Marchand, brocanteur à Boigneville, chemin de Malacroupi Site: <u>www.showroom-brocante.fr</u> vient d'adhérer à l'association avec son épouse et son fils. Venez découvrirs on nouveau lieu de vente très sympa. Et en plus vous pouvez marchander en vous recommandant de Bernadette et Xavier Christ. Bernadette et Xavier

Info 235 Photo mystère

Chers adhérents,

Voici en pièce jointe une photo trouvée sur la brocante d'Étampes dimanche. Voici nos Interrogations, sachant que rien n'est indiqué sur la photo: -Quel est le nom de cette machine? -Son utilité? - La date de la photo? -On voit des pavés sur un petit chariot - Un personnage sur des tonneaux. Merci pour vos idées, Bernadette et Xavier



Info 236 Retour des cigognes

Les cigognes repartent vers les pays chauds de bonne heure (voirpièce jointe). Avez-vous vu des cigognes sur le territoire de la commune ? Avez-vous des photos ? Merci pour votre retour. Bernadette et Xavier



Info 236 Natura 2000

Chers adhérents,

Nos amis de NATURA 2000 organisent le nettoyage des pelouses. Voir pièce jointe. Merci de les contactersi vous êtes intéressés.

Bernadette et Xavier



Info 237 EcoMusée Milly-la-forêt

Voici en pièce jointe une documentation concernant l'EcoMusée de Milly. Attention, fermeture le 29 octobre 2017.



Info 237 Puiselet-le-Marais journée du patrimoine

Une de nos adhérentes, Nicole, fait une exposition dans l'église de Puiselet-le-Maraissamedi 16 septembre 2017 de 15h à 18h et dimanche de 14h à 18h. "Exposition d'anciens ornements sacerdotaux, robes de baptême, robes de communion, etc... antérieurs à 1945". Nous vous invitions à y venir nombreux.

Info 238 Exposition photos aériennes

Nous vous rappelons que l'exposition de photos aériennes de Valpuiseaux aura lieu ce week-end samedi 21 octobre et dimanche 22 octobre de 10h à 17h dans la salle des fêtes de Valpuiseaux. Vous pourrez découvrir environ 80 photos des 9 hameaux et 3 écarts du village. Ces photos ont été prises grâce à un avion, un ballon et un drone. Vous pourrez acheter ces photos sur place pendant l'exposition. Vous êtes également cordialement invités au vin d'honneur qui sera précédé d'un discours du vice-président le samedi 21 octobre à 12h. Nous vous attendons nombreux pour découvrir votre village d'une façon in attendue (voir pièce jointe).



Info 239 Bec de gaz

Ala suite de notre infon° 185 (mars 2015), nous avons découvert dans une propriété au Petit-Frennevilleun autre bec de gaz en provenance de la ville de Malakoff. Voir 2 photos en pièces jointes.

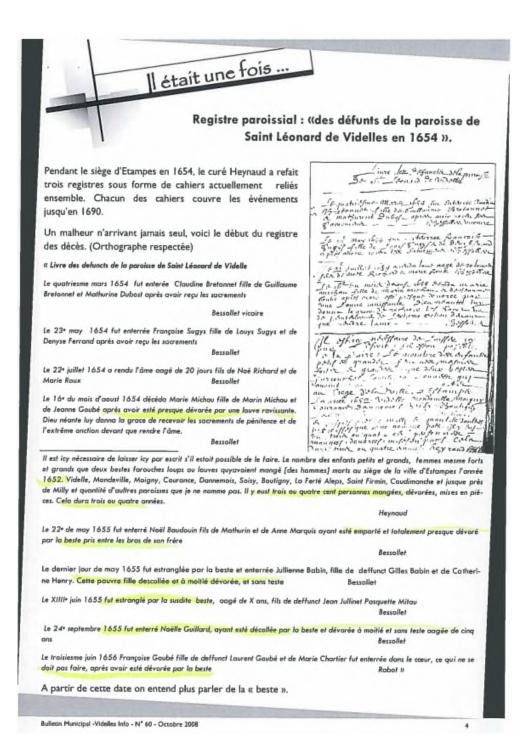
<u>Rappel info 185 de mars 2015 Léon et Noël</u> : A partir de 1812, l'éclairage public est réalisé au moyen du gaz d'éclairage, des réverbères ou becs de gaz fleurissent en remplacement des lampes à huile.

Le dernier bec de gaz en fonctionnement 24h sur 24 en Île de France se situe sentier du Tir dans la commune de Malakoff. Par un curieux hasard, lors de la vente des becs de gaz de Malakoff, l'un d'entre eux a été installé à Valpuiseaux rue Chaude.

En pièce jointe, le dernier bec de gaz en Île de France qui s'appelle Léon, et la photo de son petit frère que nous avons baptisé Noël à Valpuiseaux. C'est le père de l'un de nos adhérents, Gérard Magot, qui a acheté le bec de gaz et l'a implanté dans sa propriété. Vous pourrez obtenir plus d'information en tapant sur internet : dernier bec de gaz en lle de France. Petit clin d'œil du vice-président et de la président equi habitent Malakoff et alternativement Valpuiseaux. Par ailleurs, au cours de nos recherches, nous avons découvert que quelques Malakoffiots avaient acheté une résidence à Valpuiseaux.



Info 240 Le grand méchant loup Chers adhérents, Voici en pièce jointe un extrait du Bulletin municipal de videlles daté d'octobre 2008 concernant "LABESTE". Il s'agit sans doute d'un loup ou d'une louve Bernadette et Xavier



Info 241 Nouveau Répertoire de cartes postales

Chers adhérents,

Bernadette a refait complètement le fascicule des cartes postales de Valpuiseaux en rescannant les 109 cartes postales. Ce nouveau fascicule a une nouvelle présentation en sépia et couleur pour les timbres. Il fait 36 pages et contient 109 photos de cartes postales. En pièce jointe la première page et un bon de commande spécifique. Merci pour votre soutien,

Bernadette et Xavier

Association Valpuiseaux HistoirE A.V.E.

Bon de commande - adhérents





Nous retourner le bon de commande à l'adresse du siège social, accompagné du règlement



NOM				
PRENOM				
ADRESSE				
CODE POSTAL				
VILLE				
TEL.FIXE				
TEL.PORTABLE				
E MAIL				
	Adhérents: 15€ (quinze e	euros)		15,00€
A retire	er au siège si possible, sino	n rajouter port	Port +	3,20€
			Total =	€
	Virement	Chèque	Liquide	
Date	e de paiement :			

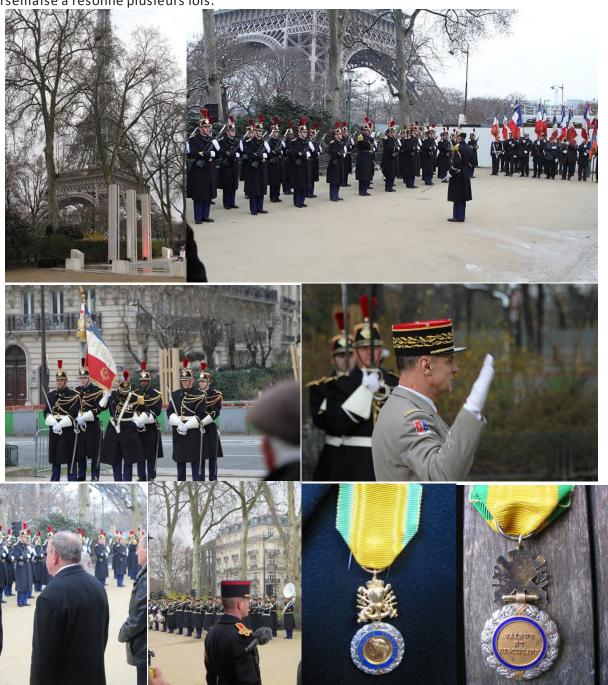
Par chèque, à l'ordre de : A.V.E. (Association Valpuiseaux histoirE)

Pour nous contacter : Email : avevalpuiseaux@gmail.com
Site : www.aveval.fr - portable : 06.09.10.97.49

Info 242 Un Valpuisien à l'honneur

À l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, une cérémonie officielle a eu lieu le lundi 19 mars 2018 au Mémorial national du quai Branly à Paris 7 è au pied de la Tour Eiffel. La cérémonie était présidée par Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des armées, en présence de Mme Anne Hidalgo, maire de Paris. Àcette occasion, la médaille militaire a été décernée à 6 personnes. Roland Levon de Valpuiseaux a reçu des mains de la secrétaire d'Etat la médaille militaire : "Roland Levon, au nom du Président de la République, nous vous conférons la médaille militaire".

Les familles des récipiendaires étaient invitées. Une fanfare militaire d'environ 30 musiciens était présente ainsi que de nombreux porte-drapeaux. Nous étions également invités. Une cérémonie émouvante où la Marseillaise a résonné plusieurs fois.





« En cette journée nationale, la France rend un hommage solennel à toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le cessez-feu du 19 mars 1962, issu des Accords d'Evian, annonçait la fin prochaine d'une guerre alors sans nom. Sur les deux rives de la Méditerranée, entre soulagement et blessures, il engendra des sentiments puissants et divers. Pour tous, il y eut un avant et un après. Aux victimes d'avant le 19 mars s'ajoutèrent, les mois suivants, les milliers de drames d'une transition violente.

Aujourd'hui, dans un même hommage, la France pense à toutes les douleurs et à toutes les souffrances, à toutes les familles déchirées et endeuillées, à celles et ceux qui ont enduré la guerre dans leur chair et dans leur esprit.

Aujourd'hui, sans distinction, la Nation adresse sa reconnaissance et sa solidarité.

Aujourd'hui, la France honore toutes les mémoires.

Celle des soldats morts pour la France ou blessés, celle des appelés et rappelés du contingent, des militaires de carrière, des forces de l'ordre de métropole et d'Afrique du Nord.

Celle des civils de France ou d'Algérie qui eurent à subir l'angoisse, les violences et les attentats.

Celle des Français d'Algérie pour qui cette date signifiait la fin douloureuse d'une histoire parfois multigénérationnelle et qui durent commencer une vie nouvelle.

Celle des membres des forces supplétives, des harkis, qui avaient fait le choix de la fidélité à la France. Les semaines qui suivirent furent celles des représailles et de l'exil dans une métropole qui, entre incompréhension et ignorance, manqua à son devoir d'accueil.

Celle des disparus civils et militaires.

Ces années de guerre ont durablement marqué notre société. Soixante ans après 1958, nous nous souvenons qu'elles ont eu pour conséquence la transformation durable de notre République.

Ces déchirures sont désormais une part de notre histoire nationale mais leur souvenir est encore vif dans notre mémoire collective. Porter un regard lucide et objectif sur ces années doit permettre à la communauté nationale de cheminer vers une mémoire apaisée.

Témoigner, expliquer et partager, sont un impératif afin que, des deux côtés de la Méditerranée, les jeunes générations, préparent l'avenir ensemble ».

Info 243 Le bagnard de Valpuiseaux Pierre François Doussin

Chers adhérents,

Voici en 5 pièces jointes plusieurs articles et actes concernant Pierre François Doussin, fermier de Valpuiseaux. Il a été condamné à mort le 30 mai 1845 pour avoir cherché à frauder une Compagnie d'assurances en brûlant sa ferme. Sa peine a été commuée en peine de travaux forcés à perpétuité. RED LEX SED LEX (Dure est la loi mais c'est la loi). Il est mort à l'hôpital maritime de Toulon le 4 octobre 1845 âgé de 38 ans. Une descendante de Pierre François Doussin est venue récemment se recueillir sur la tombe Doussin proche du Monument aux morts.

(Le Droit.) tion. INCENDIE; CONDAMNATION A MORT. - La cour d'assises de Versailles a prononcé, dans son audience du 30 de ce mois, sur une grave accusation d'incendie : Pierre-François Doussin, cultivateur à Valpuiscaux, com-mune dépendant de l'arrondissement d'Etampes, avait, dans le courant de 1844, fait assurer ses immeubles par la com-pagnie la France, et au mois de janvier dernier, la même compagnie avait assuré son mobilier. Peu de jours après cette assurance, les bâtimens de Doussin et ceux de l'un de ses voisins étaient la proie des flammes cette assurance, les bâtimens de Doussin et ceux de l'un de ses voisins étaient la proie de flammes.

Doussin , homme redouté dans le pays , fut bientôt signalé par la clameur publique, comme auteur de ce double sinistre. L'embarras de ses affaires et l'évaluation exagérée de son mobilier, contribuaient puissamment à accréditer cette opinion généralement répandue. cette opinion généralement répandue.

Le feu avait pris chez Doussin, dans trois parties différentes de son habitation, qui était clo-e de tous côtés. Il paraissait donc impossible que l'incendie eût été allumé à l'extérieur. De la braise ardente trouvée sous des criblures, dans le grenier de la maison, ne permettait pas d'admettre que le feu cût été introduit, comme le soutenait l'accusé, par la toture du bâtimen!

Des traces de pas, dans lesquelles on reconnaissait l'empreinte des pieds de Doussin, avaient été remarquées se dirigeant vers la maison de son voisin, et revenant du côté de l'habitation de l'accusé. Suivant le ministère public, Doussin, en sllumant le second incendie, n'avait en d'autre but Journal des Débats 3 août 1845 Le jeune Maurice s'est retiré en remerciant ses de l'habitation de l'accusé. Suivant teministere public, bous-sin, en allumant le second incendie, n'avait eu d'autre but que de détourner les soupçons qui pouvaient le signaler comme auteur de l'incendie de sa propre maison.

M. Rabou, procureur du Roi, a soutenu l'accusation avec énergie, et a démontré la nécessité d'une répression exem-plaire, en raison de la multiplicité et de l'impunité trop fréquente des crimes de cette nature. nocence juges et en promettant de se bien conduire à l'avenir, banquie La Cour royale a entériné aujourd'hui les lettres M. Jal de commutation de peine accordées à Pierre-François contre le Doussin, condamné à mort par la cour d'assises de Seine-et-Oise, pour avoir incendié sa propre maison MMes ont prés à Valpuiseaux, près d'Etampes, et communiqué le feu à une habitatien voisine, Doussin avait ainsi cher-Les de La défense a été présentée par M. Leblond, avocat du tre ans ché à frauder une Compagnie d'assurances. barreau de Paris. Le jury a déclaré Doussin, coupable sur toutes les ques-La peine capitale par lui encourne est commuée en Acc celle des travaux forcés à perpétuité. du Bac, La cour, présidée par M. d'Esparbès, consoiller à la cour royale, l'a condamné à la peine de mort. nt - Les époux Brassine, tous deux Belges d'origine, amateur et ont, il y a deux ans environ, quitté leur pays pour venir demeurer à Paris. Ils y étaient dans le dénûqu'elle a DÉCÈS ET INHUMATIONS DU 29 MAI. ment le plus complet, lorsque le mari, qui avait inu-MAIRE de Comlon ARRONDISSEMENT de Comoon Du l'ing velobre par mil huit cent quarante cinque de choise Acte pe Décès de l'inne Fecusion Doubliss décédé fices de l'a Cultivalent de Constant de l'a Cultivalent de l'agé de Constant de l'adomicilie à l'adépartement de l'enge soula - 2 domicilié à profession de Victorine David Vant autra Pondiagni Nº 1864. Sur la déclaration à moi faite par Charge de les àgé de genraux rens ans, profession de par qui a dit être defant et par âgé de Trees de quate ans, profession de domichie à Coulon qui a dit cire Constaté, suivant la los, par moi dos cal cristice Parqueous affond remplissant les sonctions d'Officies public, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. oprie mela admir du deux Et ont les déclarants, digne -

Sury

♂ Pierre François DOUSSIN

- Né le 12 février 1807 (jeudi) Valpuiseaux,91629,Essonne,Ite-de-France,FRANCE
- Décédé le 4 octobre 1845 (samedi) Toulon,83137,Var,Provence-Alpes-Côte-d'Azur,FRANCE, à l'âge de 38 ans
- Cultivateur

Parents

- Pierre DOUSSIN, né le 18 mars 1775 (samedi) Valpuiseaux,91629,Essonne,lle-de-France,FRANCE, décédé le 15 juillet 1830 (jeudi) - Valpuiseaux,91629,Essonne,lle-de-France,FRANCE à l'âge de 55 ans, Cuitivaleur Marié le 13 septembre 1803 (mardi), Valpuiseaux,91629,Essonne,lle-de-France,FRANCE, avec
- Marie Anne TRICOT, née le 15 mai 1782 (mercredi) Guigneville-sur-Essonne,91293,Essonne,lie-de-France,FRANCE, décédée le 30 mai 1817 (vendredi) - Valpuiseaux,91629,Essonne,lie-de-France,FRANCE à l'âge de 35 ans

Union(s), enfant(s) et les petits enfants

- Marié le 24 octobre 1831 (lundi), Bouville,91100,Essonne,Île-de-France,FRANCE, avec Marie Madeleine VINCENT, née le 1er juillet 1807 (mercredi) Bouville,91100,Essonne,Île-de-France,FRANCE, décédée le 21 février 1842 (lundi) Valpuiseaux,91629,Essonne,Île-de-France,FRANCE à l'âge de 34 ans (Parents: Of Charles VINCENT 1781-1861 & Que Geneviève Thérèse VINCENT 1782-1864) dont
 - Q Madeleine Pauline DOUSSIN 1832- mariée le 27 juin 1854 (mardi), Bouville, 91100, Essonne, Île-de-France, FRANCE, avec Victor Honoré VESTON 1831
 - o* Pierre François DOUSSIN 1834- marié le 17 septembre 1855 (lundi), Boissy-le-Cutté,91080,Essonne,Île-de-France,FRANCE, avec Lisa Elisabeth PATAULT 1834- dont
 - d' Albert Paul DOUSSIN 1858- marié le 4 décembre 1882 (lundi), Boissy-le-Cutté, 91080, Essonne, Île-de-France, FRANCE, avec Anna Marcelline Berthe LEVERT 1860-
 - . o Edmond Emile DOUSSIN 1860-
 - Q Angèle DOUSSIN 1867-1953 mariée le 5 décembre 1882 (mardi), Boissy-le-Cutté, 91080, Essonne, Île-de-France, FRANCE, avec Alphonse Jules JOANEST 1857-
 - Q Augustine Madeleine DOUSSIN 1836-1838
- Marié le 19 février 1844 (lundi), Champmotteux,91137,Essonne,Île-de-France,FRANCE, avec Magdeleine Victorine DAVID, née le 12 avril 1822 (vendredi) - Champmotteux,91137,Essonne,Île-de-France,FRANCE, décédée, Couturière (Parents: O' Elienne DAVID 1794- & Q Marie Madeleine MAUBON 1791-)

Fratrie

- Q Joséphine Eléonore DOUSSIN 1804-/1841 Mariée avec Henri Philéas DOUSSIN 1799-
- Q Madeleine Sophie DOUSSIN 1805-1807
- Ö Pierre François DOUSSIN 1807-1845 Marié le 24 octobre 1831 (lundi), Bouville, 91100, Essonne, Île-de-France, FRANCE, avec Marie Madeleine VINCENT 1807-1842

Pierre François DOUSSIN 1807-1845 Marié le 19 février 1844 (lundi), Champmotteux,91137,Essonne,Île-de-France,FRANCE, avec Magdeleine Victorine DAVID 1822-

- Q Sophie DOUSSIN 1809-1889 Mariée le 27 avril 1831 (mercredi), Puiselet-le-Marais, 91508, Essonne, Île-de-France, FRANCE, avec Jean François Joseph Narcisse Narcisse BARDILLON 1807-
- Jean Pierre DOUSSIN 1817-1818

Notes concernant l'union

Union avec Marie Madeleine VINCENT acte 33 vue 167/343

Présence de Jean Narcisse BARDILLON 35 ans beau-frère du futur, et aussi Marie BARDILLON veuve de François MICHAUT aïeule maternelle de l'époux.

Notes concernant l'union

Union avec Magdeleine Victorine DAVID acte 6

WikipédiA

Bagne de Toulon

Le bagne de Toulon fut un <u>établissement pénitentiaire</u>, aujourd'hui disparu, situé à <u>Toulon</u> (Var). Pouvant loger plus de 4 000 forçats, il fut le <u>bagne</u> le plus grand, et aussi le plus longtemps ouvert, de 1748 à 1873, cessant d'exister avec la création des bagnes de <u>Cayenne</u> et de <u>Nouvelle-Calédonie</u>.

Sommaire

Histoire

La vie des forçats au bagne

Composition du bagne par durée de détention en 1836

Les épidémies

Forçats célèbres

Bibliographie

Notes et références

Voir aussi

Articles connexes Liens externes

Histoire

Au début du XVII siècle, le roi Louis XIII transféra à Toulon et Marseille la Flotte du Levant, basée jusque-là à Fréjus. Sous Louis XIV, le ministre Colbert décida que le commerce serait donné à Marseille et que Toulon deviendrait un port de guerre. L'ingénieur Sébastien Le Prestre de Vauban créa la Darse Neuve. Construite entre 1679 et 1685, celle-ci fait 20 hectares. Ainsi, Toulon devint le port d'attache des galères royales.



Galère par Pierre Puget vers 1655

Louis XIV voulut reconstruire la flotte royale pour avoir

un corps de galères. Mais se posait le problème des rameurs. Colbert, pour résoudre ce problème, ordonna que l'on applique plus souvent la peine des galères, jusqu'alors seulement appliquée en temps de guerre : « Sa majesté désirant rétablir le corps de ses galères et en fortifier la chiourme par tous les moyens, son intention est que vous teniez la main à ce que votre compagnie y condamne le plus grand nombre de coupables qu'il se pourra, et que l'on convertisse même la peine de mort en celle des galères.

Pour un siècle, il suffisait d'avoir la « mauvaise gueule » pour se retrouver sur les galères. On était condamné à trois, six, neuf, vingt ans, voire à perpétuité. Parfois même, des hommes condamnés à des peines limitées n'étaient pas libérés après avoir purgé leur peine. Quand on commença à utiliser des canons, les galères n'étaient plus utiles, puisqu'elles ne pouvaient être armées qu'en poupe et proue. C'est le 27 septembre 1748 que Louis XV ordonna que la peine des galères soit remplacée par celle des fers. La fin des galères coïncida donc la même année avec la construction du premier bagne à Toulon qui était jusqu'ici leur port d'attache.

Le mot « bagne » vient de l'italien bagno, qui était le nom d'une ancienne prison d'esclaves à Rome, anciennement utilisée comme bains publics. À <u>Toulon</u>, on logea les forçats sur les anciennes galères démâtées, les bagnes flottants et on les employa dans les travaux les plus pénibles : sur le port, dans l'arsenal, dans la corderie ou dans les carrières de pierres.

En 1750, peu après la création des bagnes, un code royal comporta

Article 20:

« Quiconque aura été condamné à la peine des travaux forcés, sera flétri, sur la place publique, par l'application d'une empreinte avec un fer brûlant sur l'épaule droite. Cette empreinte sera faite des lettres TP pour travaux à perpétuité, de la lettre T pour les travaux à temps. La lettre F sera ajoutée dans l'empreinte si le coupable est un faussaire »

Article 22:

« Quiconque aura été condamné à une des peines de travaux forcés, avant de subir sa peine sera attaché au carcan sur la place publique : il y demeurera exposé aux regards du peuple durant la journée entière. Au-dessus de sa tête sera placé un écriteau portant en caractères gros et lisibles ses noms, sa profession, son domicile, sa peine et la cause de sa condamnation »
Article 27 :

« Quiconque aura été condamné à la peine des travaux forcés à temps ou à vie sera durant la durée de sa peine, aura à subir la dégradation civique et la destitution et l'exclusion du condamné de toutes fonctions publiques, il sera en état d'interdiction légale d'entrée dans les églises et les lieux du Seigneur »

Lors de la Révolution, la flétrissure fut abolie et la durée de l'exposition réduite.

Article 28, de la première partie du Code des délits et des peines du 3 brumaire, an

« Quiconque aura été condamné à l'une des peines des fers, de la réclusion dans la maison de force, de la gêne, de la détention, avant de subir sa peine sera préalablement conduit sur la place publique de la ville où le jury d'accusation aura été convoqué ; il y sera attaché à un poteau placé sur un échafaud, et il y demeurera aux regards du peuple pendant six heures, s'il est condamné aux peines des fers ou de la réclusion dans la maison de force ; pendant quatre heures, s'il est condamné à la peine de la gêne ; pendant deux heures, s'il est condamné à la détention ; au-dessus de sa tête, sur un écriteau, seraient inscrits, en gros caractères, ses noms, sa profession, son domicile, la cause de sa condamnation, et le jugement rendu contre lui. »

En même temps, on remplaçait officiellement le mot galérien, qu'on utilisait toujours pour les condamnés au travaux forcés, par le terme « forçat ». En 1810, le <u>Code pénal impérial français</u> entra en vigueur. Il ordonna le rétablissement de la flétrissure et raccourcit le temps de l'exposition.

Article 22:

« Quiconque aura été condamné à l'une des peines des travaux forcés à perpétuité, des travaux forcés à temps ou de la réclusion, avant de subir sa peine, demeurera une heure exposé au regard du peuple sur la place publique. Audessus de sa tête sera placé un écriteau portant, en caractère gros et lisibles, ses noms, sa profession, son domicile, sa peine et la cause de sa condamnation. En cas de condamnation aux travaux forcés à temps ou à la réclusion, la cour d'assise pourra ordonner par son arrêt que le condamné, s'il n'est pas en état de récidive, ne subira pas l'exposition publique. Néanmoins l'exposition publique ne sera jamais prononcée à l'égard des mineurs de dix-huit ans et des septuagénaires. »

Le 28 avril 1832, une ordonnance de Louis-Philippe I^{er} abolit la flétrissure en même temps que l'amputation de la main du parricide.

Le 9 décembre <u>1836</u>, <u>Louis-Philippe</u> ordonna que les forçats soient transportés vers les bagnes dans des fourgons cellulaires, plutôt que d'être exposés aux regards de la foule. La même ordonnance porta la suppression des fers et des boulets (à compter du 1^{er} juin 1837).

Le 12 avril 1848, le gouvernement provisoire abolit la peine de l'exposition publique.

Les bagnes métropolitains restèrent en usage jusqu'au milieu du xix siècle. En ce temps, il y avait plus de 6 000 forçats (ils étaient encore 11 000 en 1846). Mais d'une part, ils prenaient le travail aux ouvriers honnêtes, et d'autre part, ils furent considérés trop dangereux pour être maintenus sur le territoire.

Napoléon III ordonna la création des bagnes coloniaux par la loi du 30 mai 1854¹. Mais on avait déjà commencé la déportation des forçats pour la Guyane française, le 27 mars 1852 avec 298 condamnés extraits des bagnes de Rochefort et de Brest. Peu à peu, les bagnes métropolitains furent abandonnés. Toulon sera le dernier qui fermera ses portes, en 1873.



Incendie du Santi-Petri, Bagne maritime de Toulon (la nuit du 5-6 janvier 1862; les 800 forçats ont été sauvés).

Aujourd'hui, il ne reste plus trace du bagne. Les bâtiments qui subsistaient furent touchés par les bombardements du port entre 1943 et 1944 et furent entièrement rasés à la fin de la guerre².

La vie des forçats au bagne

Arrivée

Les forçats arrivaient enchaînés par le cou et menottés , en groupes de 24, les cordons ou cadènes, sur des haquets. À leur arrivée, ils étaient tondus, vêtus d'une <u>casaque</u> de laine rouge, d'un <u>gilet</u> de laine rouge, d'une <u>chemise</u> de toile blanche, d'un <u>pantalon</u> de toile jaune et d'une paire de <u>souliers</u> ferrés sans bas. Ils portaient aussi un <u>bonnet</u> de laine, dont la couleur indiquait la durée de la condamnation : le bonnet rouge pour les condamnés à temps et le bonnet vert pour les condamnés à <u>perpétuité</u>. Une plaquette de <u>fer-blanc</u>, portée sur la casaque, le gilet et le bonnet, indiquait le matricule du condamné. Ceux qui travaillaient dehors recevaient également une <u>vareuse</u> de laine grise.



"Les Malheureux Cloquemin Sous les Verroux". Départ de la chaîne à Bicêtre

Ensuite, on enchaînait, ou "accouplait" (en argot on appelait cela le mariage) les forçats deux à deux, toujours un "ancien" à

un nouveau venu. Pour cela, on rivait une manille autour de la jambe droite du condamné. À la <u>manille</u>, on rivait une chaîne de neuf maillons d'environ 16 centimètres et lourde de sept à onze kilos, que l'on fixait à sa ceinture. On réunissait les deux chaînes par trois anneaux de fer, appelés organeaux. Deux forçats ainsi accouplés étaient appelés chevaliers de la guirlande.

Vie quotidienne et travaux

Un forçat qui montrait une bonne conduite pouvait, après quatre ans, être mis à la chaîne brisée, aussi appelée la demi-chaîne: on rompait les organeaux; le forçat ne gardait ainsi que la moitié de la chaîne, c'est-à-dire neuf maillons, d'où l'expression. Cependant, on continuait à l'enchaîner pendant la nuit. Chaque matin et chaque soir, les bagnards devaient tendre leur jambe au rondier, qui frappait les fers avec un marteau. Ainsi, par le son que ceux-ci faisaient, le gardien savait si une lime avait mordu le métal.

Les forçats couchaient sur des grands banes de bois, au bout desquels se trouvaient des anneaux de fer auxquels on les enchaînait pendant la nuit. On n'accordait des couvertures ou des matelas qu'aux condamnés ayant une bonne conduite. Les salles n'étaient chauffées que pendant les plus froids mois de l'hiver.

La nourriture se composait de <u>pain noir</u>, de <u>fêves</u>, de <u>légumes secs</u> et, les jours des travaux, de <u>viande</u> et de <u>vin</u>. Il était également permis de s'acheter des rations supplémentaires.

Les forçats travaillaient sur des tâches différentes. Le travail était divisé entre Grande Fatigue et Petite Fatigue. La Grande Fatigue correspondait au travail sur le Port de commerce, dans l'arsenal, à la corderie, aux fourgons, dans les ateliers de serrurerie ou les carrières. Une lettre sur la casaque indiquait le lieu de travail. Un forçat de bonne conduite, pouvait travailler à la Petite Fatigue soit : dans l'hôpital, dans la cuisine ou, s'il savait lire, dans quelques bureaux du bagne. Vers 1816, l'intendant de Lareinty prit la décision d'employer les forçats aux ouvrages d'art du port militaire. Son but était double ; offrir aux forçats qualifiés une voie de réinsertion, faire construire à moindres frais des ouvrages nécessaires à la marine mais que le budget ne permettait pas de construire à l'entreprise. Le programme de grands travaux "à l'économie" réalisés à cette époque a permis de construire l'hôpital de saint Mandrier (actuel centre d'instruction naval Nord, dont la chapelle inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques), le magasin général (actuel magasin d'habillement), les bassins Vauban n° 2 et 3, toujours en service et qui furent les premiers cas d'emploi de béton de ciment artificiel à la mer, les cales couvertes (incendiées avant la guerre), le hangar aux bois de l'arsenal du Mourillon (démoli depuis la guerre).

Les forçats se levaient l'hiver à six heures, l'été à cinq heures, et commençaient le travail une heure plus tard, ceci jusqu'à midi ; ils déjeunaient dans leur salle pendant une heure. Puis, ils reprenaient le travail jusqu'à huit heures du soir (en hiver) ou jusqu'à neuf heures (en été). Après le souper, extinction des feux.

Lois et répression

Les lois du bagne étaient strictes. Victor Hugo les résume pendant sa deuxième visite au bagne de Toulon ainsi : « Rébellion, meurtre sur un camarade ou tout autre, coups à un supérieur (depuis l'argousin jusqu'à l'amiral, depuis le mendiant jusqu'au pair de France) : la mort — Évasion ou la tentative, coups à un camarade, injures à un supérieur, vol audessus de cinq francs, etc. : 3 ans de prolongation de peine ou trois ans de double chaîne — Jurer, chanter, refus d'obéir, refus de travail, ne pas se découvrir devant un supérieur (c'est-à-dire devant quiconque passe), etc. : Cachot ou la bastonnade. » (Victor Hugo, Choses vues, Toulon, 1839).

Mettre un forçat à la double chaîne signifiait enchaîner le forçat dans une salle séparée au bout de son banc avec une chaîne, qui pesait double de poids d'une chaîne normale. Cette pièce séparée depuis laquelle le forçat ne sortait jamais, avant qu'il n'ait purgé sa punition était ainsi appelée "salle de la double chaîne" (c'était la salle numéro 3 quand Vidocq y était). Le cachot était une cellule étroite, longue de deux mêtres, contenant un banc de bois, un seau et une cruche, sans fenêtre, excepté un guichet dans la porte.



Vieille ville de Toulon: Tronc pour les prisonniers du Bagne de Toulon.

La bastonnade était appliquée devant toute la chiourme. Le condamné était couché à plat ventre, torse nu, sur le coursier. Quatre forçats devaient le tenir par les bras et les jambes pour l'empêcher de se débattre. Un cinquième devait appliquer la bastonnade soit quinze à soixante coups, avec une corde goudronnée. Il arrivait que le condamné passe quelque temps à l'hôpital, suite aux blessures. Une autre punition disciplinaire était le boulet au pied.

Témoignage de Schopenhauer

Témoignage d'un voyageur contemporain des Misérables... En 1804, le jeune Schopenhauer visite le sud de la France, il passe par Marseille et Toulon; il a tout juste 16 ans:

« Les galériens exécutent dans l'Arsenal toutes les corvées. Un étranger ne peut être que frappé par leur aspect. On les a répartis en trois catégories: Dans la première, on trouve regroupés les forçats condamnés à de courtes peines pour les crimes les moins graves: entre autres les déserteurs, les soldats qui ont refusé d'obéir aux ordres, etc. Ils portent un anneau de fer à la cheville et ils peuvent vaquer à leur guise – à l'intérieur de l'Arsenal s'entend – car l'accès à la ville [de Toulon] leur est interdit. Dans la deuxième catégorie se trouvent des criminels plus dangereux: ils travaillent par paires; ils sont attachés aux pieds, deux à deux par de lourdes chaînes. Les criminels les plus dangereux forment la troisième catégorie: ils sont rivés en permanence au banc de leur galère et astreints aux seules besognes que leur permet la position assise. Je trouve le sort réservé à ces malheureux bien plus effrayant que la peine de mort. Je n'ai pas visité l'intérieur d'une galère. Elles me paraissent néanmoins être l'endroit du monde le plus repoussant et le plus apte à inspirer le dégoût. Ces galères ne prennent jamais la mer; ce sont de vieux bâtiments réformés. Le camp du forçat³ se limite au banc auquel il est enchaîné, sa nourriture au pain et à l'eau. Je ne comprends pas comment, minés par le chagrin et sans aliments roboratifs, le poids des corvées

n'a pas raison de leurs forces. En effet, pendant leurs années d'esclavage, on ne les traite pas autrement que comme des bêtes de somme. » Arthur Schopenhauer, Journal de voyage (traduction' Meldnsis', 2007)

Composition du bagne par durée de détention en 1836

- 4305 détenus dont :
 - 1193 condamnés à perpétuité
 - 174 condamnés à plus de 20 ans de bagne
 - 382 condamnés à plus de 16 ans et à moins de 20 ans de bagne
 - . 387 condamnés à plus de 11 ans et à moins de 15 ans de bagne
 - 1469 condamnés à plus de 5 ans et à moins de 10 ans de bagne
 - 700 condamnés à moins de 5 ans de bagne

Les épidémies

 Une épidémie de dysenterie fit des ravages au bagne durant l'année 1834, les malades étaient soignés à l'hôpital maritime de Toulon (Saint Mandrier) .Sur l'acte de décès la lettre " B " signifiant " Bagnard " apparaisait dans la marge du document⁵.

Forçats célèbres

- Eugène-François Vidocq passa quelque temps au bagne de Toulon, après s'être évadé du bagne de Brest.
- L'imposteur Pierre Coignard, connu aussi sous le nom de comte de Sainte-Hélène, mourut au bagne de Toulon.

Plusieurs personnages imaginaires passèrent quelques années au bagne de Toulon :

- Le plus connu d'entre eux est sans doute Jean Valjean, du roman Les Misérables de Victor Hugo (dans le roman, il est bagnard de 1796 à 1815);
- Il y eut aussi le personnage de Vautrin, dans Le Père Goriot d'Honoré de Balzac;
- Caderousse et Benedetto, personnages du roman Le Comte de Monte-Cristo, d'Alexandre Dumas.

Bibliographie

- Maurice Alhoy, Les bagnes: histoires, types; mœurs, mystères, Paris, Gustave Havard, Dutertre et Michel Lévy Frères, 1845 (fire en ligne (http://www.manioc.org/patrimon/FRA11025))
- Jacques Denis, Forçats corses, déportations au bagne de Toulon 1748 1873, Toulouse, Éditions Privat, 2011
- Léon Aubineau, Les Jésultes au bagne: Toulon Brest Rochefort Cayenne, Paris, Charles Douniol, 1863, 356 p. (lire en ligne (http://www.manioc.org/patrimon/FRA11005)), p. 1 à 122

Notes et références

- Sylvie Clair, Odile Krakovitch, Jean Préteux, Etablissements pénitentiaires coloniaux, 1792 1952, Archives Nationales, 1990, p. 3
- 2. Toulon de A à Z de Magali Béranger, éd. Alan Sutton, 2010, p. 16

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bagne_de_Toulon

11/03/2018

Info 243 bis Le bagnard de Valpuiseaux, Pierre François Doussin

Chers adhérents,

Complément info 243

Frédéric Borde a localisé grâce à l'acte notarié de mariage de Pierre François Doussin la ferme incendiée. Il s'agit de la ferme de Maison rouge. Pour nos amis latinistes, la véritable citation est: «Dura lex sed lex » (merci Evelyne).

Info 244 Photographies vues aériennes de Valpuiseaux

Chers adhérents,

Pour les personnes qui ne sont pas venues à l'exposition et pour ceux qui désirent revoir les photos aériennes de Valpuiseaux, l'Association organise une demie-journée le samedi 31 mars 2018 de 14h30 à 18h30 ausiège social 7 rue de la Lieue à Valpuiseaux. Vous pour rezconsulter les agrandissements A3 des vues aériennes prises par un drone, un ballon et un avion, ou visionner sur l'ordinateur les photos qui n'étaient pas en exposition. Robert Moindrot pour ra vous faire sur place un tirage des formats A4. Pour les formats A3, nous disposons d'un stock. Vous pour rezacheter des tirage A4 ou A3 selon votre choix autarif en pièce jointe. Nous vous espérons nombreux,

Info 245 Conférence 25 mai 2018

Chers Adhérents,

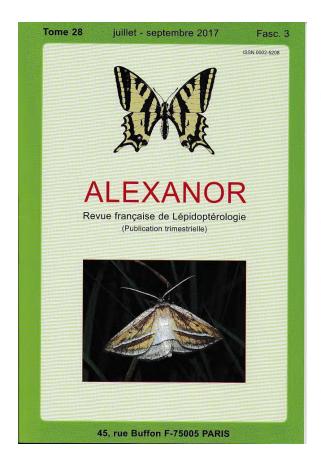
Le Père Frédéric Gatineau organise une conférence sur l'histoire de la paroisse de Valpuiseaux au 19 esiècle le vendredi 25 mai 2018 à 20h dans la salle communale de Valpuiseaux. Merci de retenir cette date. En vous espérant nombreux,



Info 246 Papillons

Chers adhérents,

Pour les personnes intéressées par l'étude des papillons, voici les références d'une revue trimestrielle : ALEXANOR, Revue française de lépidoptérologie (2 pièces jointes).



Fondateur : Jean BOURGOGNE † Directeur : Gérard Chr. LUQUET Rédacteur en chef : Antoine LÉVÉOUE Trésorier : Xavier Lesieur

Comité de rédaction : Henri-Jérôme BERTIN (supervision des textes d'origine russe), Franck Comité de redaction : Henri-Jerôme BERIDI, (supervision des textes à origine russe), Francis.

FAUCHBUX (cartographic), Barry GOATRE et Terême (HOLLINGWORTH (supervision des textes en anglais), Christian JACQUARD (réalisation des maquettes), Xavier Lesieur (illustrations), Wolfgang Speide, (supervision des textes en allemand).

Comité de lecture : Frédéric ARCHAUX (écologie), Jérôme BARBUT (Noctuoidea), Roland ESSAYAN, Christian GIBFAUX, Patrice LERAUT, Jacques Nel (Microlépidopières), Claude

TAUTEL (Geometridae).

Abonnements 2017 et 2018 (quatre fascicules)

Tarif « Jeune » pour les moins de 30 ans

applicable en France sur justificatif à compter du 10 avril 2012 pour les abonnements 2011 et suivants

France (plein tarif) 45 € France (tarif Jeune) 35 € Étranger 47 €

Et pour le soutien de la revue... l'abonnement bienfaiteur : 55 € ou plus

Offre de bienvenue

À compter du 10 avril 2012, les lecteurs s'abonnant pour la première fois recevront au choix : Liste Leraut 1980 + Liste Rungs (Corse) (1988) OU Liste Leraut 1997 OU Biocænotique des Lépidoptères du Mont Ventoux

Les règlements par chèque doivent être libellés à l'ordre d'Alexanor et adressés à Alexanor, M. Gérard Luquer, Entomologie, C. P. 50, 45, rue Buffon, F-75005 Paris.

Nouveau : il est désormais possible de régler par PayPal à l'adresse électronique d'Alexanor Les réglements par virement doivent utiliser les coordonnées bancaires suivantes :

Étab.	Guichet	N° de compte	Clo
20041	00001	1747609F020	64

		- 11	BAN				-
Compte	FR72	2004	1000	0117	4760	9F02	064
BIC	PSSTF	RPPPAR					
Domiciliation	La Ban	que Postal	e Centre f	inancier de	e Paris		
Titulaire du compte	Alexano	r, Revue	les Lépido	ptéristes f	rançais		

L'abonnement annuel, qui donne droit aux quatre fascicules de l'année civile, est dû en début de chaque année ; le réabonnement s'effectue par tacite reconduction.

Pour nous joindre par courriel : ALEXANOR.RFL@gmail.com

La Phalène du Populage, Chariaspilates formosaria (Eversmann, 1837), Ceyzérieu (Ain), Réserve Naturelle Nationale du Marais de Lavours, 25 juin 2017. © Antoine Lévêque.

Info 247 Le Républicain L'Actualité

Chers adhérents,

Ci-joint une photo extraite du Républicain L'Actualité de 1981 à 1985 (supplément du Républicain du 22 mars 2018). Merci de nous indiquer les noms des personnes figurant sur cette photo datée de 1982.

11 février Valpuiseaux 1982



L'assemblée générale du comité des fêtes a eu lieu en mairie pour mettre la dernière touche au programme des activités de l'année.



Info 248 Accident 1920

Chers adhérents,

Nos amis du Corpus Etampois (Bernard Gineste) ont découvert dans le journal l'Abeille d'étampes du 28 février 1920 une info sur un accident mortel d'un nouveau fermier de Valpuiseaux.

Abeille d'Étampes: Une conséquence inattendue de la Grande Guerre (numéro du 28 février 1920)

Abeille d'Étampes Une conséquence inattendue de la Grande Guerre Numéro du 28 février 1920

À Maisse

À 800 mètres environ de la ville, à une courbe de la côte dite « La Crotte », un terrible accident s'est produit vendre di matin; la principale victime, M. Dupré, un honnête agriculteur de Malesherbes, qui venait prendre possession d'une ferme à Valpuiseaux, y a trouvé une mort tragique. Voici les faits:

Le 20 février, dans la matinée, quatre militaires de l'E. S. A. de Villesauvage, MM. Barré (A.), Brevet (B.), Crochet (B.) et Petitcolas (P.), se rendirent, sous la conduite du soldat de 1 er classe Honegger (T.), à la gare de Maisse pour effectuer, sur un camion automobile et une remorque, le chargement de restes d'avions. Leur travail terminé, ils gagnèrent, sur le dit camion, l'hôtel Saint-Médard ou ils déjeunèrent.

Après le repas, le mécanicien, le soldat Barré (A.), s'efforça de réparer les freins de sa voiture, freins qui fonctionnaient d'une façon défectueuse, puis les cinq militaires se rendirent jusqu'à Gironville pour éprouver la solidité des réparations faites par le mécanicien.

L'allers'effectua sans incident; au retour, ils allaient à petite allure et se trouvaient en gagés dans la descente de Maisse, lors qu'ils aperçurent, venant à eux à une vive allure, un cheval tirant une voiture sur la quelle le conducteur, tenant en mains les guides, se trouvait debout.

Ils eurent l'intuition que ce cheval était quelque peu effrayé, et afin d'éviter tout accident, ils ralentirent autant qu'ils purent la marche du camion et se rangèrent tout à fait à droite.

Malheureusement, alors que les deux véhicules arrivaient à hauteur l'un de l'autre, le cheval fit un brusque écart à droite, obstruant complètement la route avec la voiture. L'inévitable choc se produisit: l'avant du tracteur buta fortement dans l'arrière de la charrette, de telle sorte que le cheval fut ramené brus quement sur la gauche de la chaussée où il tomba; le conducteur fut projeté hors de la voiture et alla s'écraser la tête contre le sol où il resta inanimé, perdant le sang à flot; quant au camion, il s'immobilisait brus quement ayant son radiateur brisé.

Aussitôt, les militaires qui, eux, en étaient quittes pour un léger choc, se portèrent au secours du charretier. Tandis que deux d'entre eux le relevaient et s'efforçaient de le ranimer, les autres voulurent s'occuper du

cheval et de la voiture dont le châssis arrière et le brancard de droite avaient été brisés; mais le cheval qui n'était blessé que superficiellement, se releva d'un bond et, brus que ment emballé, parti dans la direction de Gironville.

Un jeune agriculteur, M. Petit (René), rentrait, à ce moment, des champs; il vit l'attelage s'amener sur luien trombe et il eut besoin de tout son sang-froid pour garer sa voiture; ce fut miracle qu'un deuxième accident ne se produisît pas!

N'ayant pu arrêter le cheval emballé, il poursuivit son chemin et arriva sur les lieux de l'accident; obligeamment, il mit une de ses bêtes à la disposition d'un militaire qui se lança à la poursuite de l'animal tandis que lui-même s'en allait rapidement chercher à Maisse, M. le docteur Streiff.

Pendant ce temps, M. Dupré avait repris connaissance, et parvenait, non sans peine, à décliner son nom; il expliqua qu'il souffrait horriblement de violentes douleurs internes ainsi que de la tête où il portait deux plaies béantes. Les soldats cherchèrent alors à le transporter à Maisse, tandis que leur chef de corvée, M. Honegger, allait prévenir la gendarmerie.

Le dévoué chef de brigade, M. Nicolas, ne tarda pas à arriver sur les lieux et fit quérir une voiture pour y coucher le malheureux charretier qui s'affaiblissait à vue d'œil. Bientôt, à son tour, M. le docteur Streiff rejoignait la petite caravane et, ayant examiné le blessé, diagnostiquait une fracture du crâne, nécessitant le transport d'urgence à l'hôpital d'Etampes.

En attendant que M. le Maire aitréquisitionné une auto pour effectuer ce transport, M. Dupré était installé dans une chambre de la Mairie et y recevait des soins empressés du docteur et du personnel; mais la blessure avait été trop grave et la malheureuse victime ne tardait pas à expirer.

L'enquête ouverte par la gendarmerie au sujet de ce triste accident a démontré que l'inconscient auteuren était le cheval, une jeune bête qui s'effrayait au passage des autos. L'endroit où il fit son écart fut nettement marqué par les traces des roues de la voiture; d'autre part, les traces des roues du camion prouvent bien que les militaires tenaient leur droite; enfin, une courbe très prononcée de la côte, à cet endroit, empêchait le conducteur du camion d'apercevoir l'attelage arrivant sur lui.

M. Boussaingault, agent d'assurances, put donner immédiatement quelques renseignement sur la victime: quelques instants auparavant, M. Dupré, cultivateur à Malesherbes, était venu le voir pour assurer soncheval — funeste pressentiment! Il avait expliqué qu'il effectuait son déménagement pour Valpuis eauxoùil prenait une ferme.

La gendarmerie y fit aussitôt prévenir Mme Dupré qui accourut; la douleur de cette dame fit peine à voir quand elle aperçut le cadavre de celui qu'elle avait quitté plein de vie. Elle ne put donc donner aucun renseignement pour compléter l'enquête et chargea des démarches funèbres son beau-frère, M. Leduc, maire de Champmotteux.

Cette mort tragique a causé dans toute la région où M. Dupré et sa famille sont très honorablement connus, une bien vive émotion et une profonde tristesse à laquelle nous nous associons.

Abeille d'Étampes: Une conséquence inattendue de la Grande Guerre (numér...

Bernard Gineste

Abeille d'Étampes: Une conséquence inattendue de la Grande Guerre (numéro du 28 février 1920)

Info 249 Un Valpuisien médaillé

Chers adhérents,

Suite à l'info 242, voici en pièce jointe l'article du Républicain du 29 mars 2018 retraçant la remise des médailles militaires à Paris le 19 mars 2018.



Info 250 Conférence 25 mai 2018

Chers Adhérents,

Le Père Frédéric Gatineau organise une conférence sur l'histoire de la paroisse de Valpuiseaux au 19 esiècle le vendre di 25 mai 2018 à 20h dans la salle communale de Valpuiseaux.

Vous pouvez vous garer au parking de l'église.

Entrée par derrière la salle communale.

En vous espérant nombreux,



Info 251 Ball-Trap à Valpuiseaux

Chers Adhérents,

La société de chasse de Valpuiseaux organise un ball-trap same di 19 mai à partir de 14 h et dimanche 20 mai à partir de 9 h 30. Voir l'affiche en pièce jointe.



Info 252 Convocation AG 2018

Chers Adhérents,

Voici en pièce jointe le courrier de convocation à l'assemblée générale.

A.V.E. Association Valpulseaux histoir F 7 rue de la Lieue 91720 VALPUISEAUX



Le 1er juin 2018

CONVOCATION

Chers Adhérents, et futurs Adhérents Nous vous remercions d'assister à l'Assemblée générale de l'Association Valpuiseaux histoirE :

Le samedi 16 juin 2018 à 18h

Au siège social de l'association :

Le Prieuré 7 rue de la Lieue 91720 Valpuiseaux

Notre hôtesse Mathilde vous attend à partir de 17h45 pour la signature de la feuille de présence et si besoin le paiement de votre cotisation 2018.

Si vous désirez connaître l'association, n'hésitez pas à venir à cette assemblée générale.

Cette assemblée générale sera suivie d'un apéritif dînatoire. Vos conjoints et enfants sont cordialement invités.

Si vous le désirez, vous pouvez amener un plat, fromage, dessert, fruits ou une surprise. Mais ce n'est pas une obligation.

Bernadette et Xavier Christ

Association Loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture d'Etampes sous le n° 0911005188 Siège social : 7 rue de la Lieue – 91720 VALPUISEAUX Pour nous contacter : Email : aveyalpuiseaux@gmail.com Site : http://www.aveval.fr

Info 253 Conférence père Gatineau

Chers Adhérents,

Une très belle conférence animée par le père Frédéric Gatineau sur l'histoire de la paroisse de Valpuiseaux au 19è siècle le vendre di 25 mai 2018 dans la salle communale de Valpuiseaux.

Une cinquantaine de personnes présentes avec de nouvelles découvertes, en particulier l'achat d'une souche (porte-cierge) à Sainte Julienne en 1845 qui a été ensuite offerte à l'occasion du pèlerinage au Val-Saint-Germain.

Les ventes de veilleuses à l'effigie de St Martin, patron de la paroisse, ont permis d'alimenter les fonds de l'ASMV pour les travaux intérieurs de l'église.

Conférence organisée conjointement par l'Association Valpuiseaux histoirE (AVE) et l'Association Saint-Martin de Valpuiseaux (ASMV).

Le président de l'ASMV, Xavier Christ, a remercié chaleureusement le père Frédéric Gatineau pour son intervention illustrée grâce aux Archives diocésaines.

Bernadette et Xavier

AVE et ASMV

